**EC transversaux offerts par le département de science politique, année 2022-23**

L’inscription se fait auprès des enseignant.es lors du premier cours.

Au semestre 1, les cours débutent la semaine du 19 septembre 2022.

Au semestre 2, les cours débutent la semaine du 23 janvier 2023.

Les étudiant.e.s peuvent suivre un EC de master quelle que soit leur année d’inscription en Master (M1/M2). Ces EC ne sont pas ouverts aux étudiant.e.s de Licence.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **EC** | **Code EC** | **Jour et heure (1er semestre)** | **Enseignant.es** | **Descriptif** | **Seuils d’inscription** |
| M1 S2 |  |  |  |  |  |
| Discriminations, justice, police | DHE2ET01 |  | Vanessa Codaccionivanessa.codaccioni@univ-paris8.fr | Ce cours porte sur la gestion discriminatoire des populations par les institutions de répression, et plus précisément par la police et la justice. A l’appui de la sociologie et de la philosophie des institutions policière et pénale, il aborde toutes les grandes phases du processus de criminalisation des groupes ou des individus : la surveillance policière, les contrôles d’identité, les arrestations, les procès et la prison. L’objectif, pour chacune de ces étapes, est de mettre en perspectives des données issues d’enquêtes et certaines thématiques au cœur de la dénonciation de l’appareil répressif d’État : la « justice de classe », les « contrôles au faciès », le profilage ethnique et racial, les « bavures » policières ou la prison comme « peine du pauvre ». Il s’agit alors, et ce dans une perspective comparée, de resociologiser ces thématiques, et de dégager les facteurs explicatifs de ce que Michel Foucault nommait « la gestion différentielle des illégalismes ». Mais ce cours n’oublie pas d’aborder la question des discriminations qui peuvent exister au sein même de ces institutions de répression, comme le montre par exemple la place des femmes dans la police. | 15 inscrit.es max |
| Race, genre, classe | DHE2ET04 |  | Laure Pitti laure.pitti@univ-paris8.fr  | Ce cours prend pour objet la pluralité des rapports de domination, à la fois comme réalité empirique et comme enjeu théorique : au lieu de postuler une détermination en dernière instance, il s’agit en effet de prêter attention à la complexité de leurs articulations. On y présentera des travaux qu’on regroupe communément sous le label d’intersectionnalité. Sans oublier que le fait et l’enjeu intersectionnel précèdent le mot, on examinera l’importance des contextes dans lesquels ce nouveau lexique a émergé, aux États-Unis au début des années 1990 pour se répandre un peu partout – y compris en France depuis le milieu des années 2000. Loin d’en proposer une théorie unifiée, on s’attachera à montrer que l’intersectionnalité peut renvoyer à des catégories, des propriétés, des identités, mais aussi à des langages pour dire les rapports de domination. On défendra l’idée que l’intersectionnalité est inséparablement un drapeau politique et un programme de recherche sociologique.Le cours fonctionnera en deux blocs, outre les séances d’introduction et de conclusion : - Race, genre, classe : filiations et concepts (4 séances)- Race, genre, classe : des instruments d’analyse du monde social ; enquêtes empiriques (6 séances) | 15 inscrit.es max |
| Genre et politique | DHE2ET02 |  | Eric Fassineric.fassin@univ-paris8.fr | Ce séminaire de Master part du postulat que le genre est toujours déjà politique, et inversement que le (ou la) politique est toujours déjà genré(e). Il ne s’agit donc pas tant de faire une place aux études de genre dans la science politique (ou l’inverse) que de s’intéresser au double mouvement de politisation des « questions sexuelles » et de « sexualisation » des enjeux politiques. On étudiera des controverses sur l’avortement, le mariage et la filiation, le harcèlement sexuel et les violences envers les femmes, la gestation pour autrui et la prostitution ; symétriquement, on analysera la manière dont la vie politique se révèle non seulement sexuée, mais aussi genrée – de la figure de l’homme politique aux rapports entre les sphères publique et privée. On insistera avec l’historienne Joan W. Scott sur le fait que « le genre est une manière privilégiée de signifier les rapports de pouvoir », autrement dit, de parler de sexe, mais aussi de bien d’autres choses, bref, de politique : la querelle du voile en fournira une illustration. | 15 inscrit.es max |
| Justice et inégalités | DHE2ET06 |  | Bertrand Guillarmebertrand.guillarme@univ-paris8.fr | Le cours présente les développements récents de différentes approches – philosophiques, sociologiques – de la justice. Il a pour objectif de permettre aux étudiants de se familiariser avec les débats suscités par des analyses qui, au-delà de leurs divergences, ont en commun d’accorder une place centrale aux expériences et aux sentiments d'injustice pour penser la justice sociale. Il fournit ainsi des outils pour l’analyse et l’objectivation de formes de discrimination et d’injustice. | 15 inscrit.es max |
| M2 S1 |  |  |  |  |  |
| Environnement et risques globaux | DHE3ET01 | Mardi, 12-15h, salle à déterminer | Pierre Wokuripierrewokuri@gmail.com | Depuis l’émergence de l’enjeu environnemental comme problème public dans les années 1970, les interdépendances entre l’économie, la société et l’écologie ont été largement constatées. Non seulement les activités socio-économiques peuvent dégrader l’environnement, mais l’état de l’abondance des ressources naturelles peut également fixer des limites à la croissance économique. Si ce constat est largement connu, la mise en politique globale de ces interdépendances, c’est-à-dire l’ensemble des modes de gouvernement, d’exploitation et de contestation qui se déploient autour de celles-ci, nécessite toutefois d’être analysée précisément. Ce séminaire propose de mener cette analyse autour des questions suivantes : quels sont les principaux récits globaux environnementaux (anthropocène, capitalocène…) ? Quels sont les concepts et idées proposant de penser les rapports Nord-Sud en matière d’environnement (dette écologique et climatique, échange écologique inégal, extractivisme…) ? Comment des risques environnementaux deviennent-ils (ou non) des problèmes publics globaux (sécurité alimentaire et énergétique, organismes génétiquement modifiés…) ? Quels sont les idées et les instruments du gouvernement international des risques environnementaux (adaptation, compensation, taxes carbone, marchés de permis…) ? Dans quelle mesure la reconnaissance du changement climatique comme risque change-t-elle les processus d’exploitation de la nature ? En quoi cette reconnaissance modifie-t-elle le gouvernement et l’économie des chaînes globales de valeur (déchets, terres rares, voitures de seconde main…) ? Comment la nature est-elle mise en marché et financiarisée par des acteurs globaux (assurances, banques, fonds d’investissement…) ? Comment des mouvements sociaux transnationaux se constituent-ils pour agir face à des risques environnementaux globaux (ex : mouvement pour le désinvestissement dans les énergies fossiles) ?A partir d’une perspective comparative (dans le temps et l’espace) et interdisciplinaire (économie, histoire, sociologie et science politique), ce séminaire offrira aux étudiant-e-s une combinaison entre découverte d’enquêtes de sciences sociales et de métiers liés aux thématiques abordées en faisant régulièrement intervenir des professionnel·les et des chercheur·euses. | 10 inscrit.es max |
| Circulations internationales des idées et transferts de normes | DHE3ET02 | Vendredi, 9-12h, salle à déterminer | Mathieu Hauchecornemathieu.hauchecorne@univ-paris8.fr | Comment les idées politiques et les savoirs circulent-ils à l’échelle transnationale ? Pourquoi certains auteurs sont-ils traduits dans plusieurs langues quand d’autres demeurent lus essentiellement dans leur pays ? Quels facteurs favorisent le transfert de modèles politiques ou de programmes d’action publique entre différentes régions ? Comment les échanges culturels internationaux s’articulent-ils avec les rapports de domination politiques ou économiques ? Comment les idées sont-elles réappropriées dans des contextes distincts de ceux au sein desquels elles ont été produites ? À la croisée de l’histoire intellectuelle, de la sociologie de culture, des relations internationales et de l’analyse des politiques publiques, cet enseignement propose une introduction aux recherches en sciences sociales consacrées à la circulation internationale des idées et des savoirs ainsi qu’aux transferts de normes en matière d’action publique. La présentation de différentes études de cas permettra d’aborder les logiques qui sous-tendent les échanges littéraires transnationaux aussi bien que les transferts philosophiques, ou encore la circulation de discours économiques comme le néo-libéralisme, des normes juridiques ou d’indicateurs destinés à l’évaluation des politiques sociales. On présentera les principaux outils et modèles théoriques qui ont été élaborés pour étudier ces processus, en mettant notamment l’accent sur l’analyse des supports de ces circulations, sur le rôle des intermédiaires ou médiateurs, ainsi que sur les différents types de configurations circulatoires qu’il est possible d’identifier. | 10 inscrit.es max |
| Politiques des migrations | DHE3ET03 | Mercredi 18-21h, salle à déterminer | Baptiste Mollardbaptiste.mollard@cesdip.fr | L’objectif de ce cours est l’analyse des origines, des processus de production et des conséquences des politiques migratoires. Si ce cours prend plus particulièrement pour cadre géographique la France et l’Europe occidentale, nous donnerons quelques clés d’analyse des enjeux et conflits internationaux croissants autour de ce qu’il convient de nommer une « diplomatie des migrations », entre autres vis-à-vis des pays voisins de l'Union européenne. Nous nous intéresserons à la construction historique des régimes contemporains de mobilité (et d’immobilité !), ainsi qu'au contrôle et à la « gestion » des migrations aux frontières par les États et les organisations internationales en laissant toute sa place à une approche critique postcoloniale lorsqu’elle est pertinente. Nous examinerons comment différents acteurs participent à une « industrie des migrations », mais aussi à une industrie du contrôle des migrations. Nous nous pencherons sur les conséquences de ces politiques de contrôle et des différents modèles nationaux européens dits « d’intégration » sur les personnes migrantes dans leur diversité et dans différents domaines (études, travail, accès aux soins, à la citoyenneté etc.) ainsi que sur leurs stratégies migratoires. Enfin, nous interrogerons les politiques mémorielles autour des migrations, en même temps que les débats politiques et contestations que les politiques migratoires engendrent. | 10 inscrit.es max |
| Politique et numérique | DHE3ET06 | Jeudi 12-15h, salle à déterminer | Anne Marijnenanne.marijnen@univ-paris8.fr | La place prépondérante du numérique dans nos sociétés transforme en profondeur les relations entre les acteurs politiques, économiques et sociaux. Le cours se penchera plus particulièrement sur les relations entre numérique et politique au sens large. Il vise à identifier les transformations, les enjeux et les risques associés aux usages et aux stratégies numériques des citoyens, des acteurs privés et politiques ainsi que des états. Il doit permettre aux étudiant-e-s de développer une réflexion et une approche critique sur ces usages et les familiariser avec les méthodes de recherche utilisées dans ce domaine. Parmi les thèmes abordés dans cette sociologie politique du numérique : la gouvernance de l’internet, les politiques publiques du numériques et le eGovernment, l’évolution de la communication politique, de la conduite des élections et des campagnes électorales, les comportements politiques et l’activisme en ligne, l’usage du numérique dans les régimes autoritaires, la géopolitique numérique et les cyberconflits. | 10 inscrit.es max |

***Ce cours sera proposé en intensif en janvier 2023***

|  |  |
| --- | --- |
| **Arts et images\***(Violaine ROUSSEL) | Cet enseignement prend pour objet les relations entre arts et politique, et en particulier la politisation des images et les usages politiques des productions artistiques visuelles. Le cours met en regard la mobilisation de formes et de dispositifs artistiques par des acteurs du champ politique, d’une part, et les rapports au politique et à l’engagement de professionnels de l’art et des institutions culturelles, de l’autre. Il familiarise les étudiant.es avec les travaux classiques sur ces questions, ainsi qu’avec les études récentes qui se sont multipliées ces dernières années en science politique autour de ces enjeux. Ce cours repose également sur un partenariat avec le Palais de Tokyo, le plus grand centre de création contemporaine en Europe, permettant d’explorer au concret les dimensions politiques de la création et de l’accès à la culture qui se manifestent dans cet espace.*\*Ce cours sera proposé en intensif en janvier 2023**8 inscrit es maximum* |
| M1 S2 |
| **Discours et savoirs**(Emeline JAILLAIS-NELIAZ) | Résumé du cours donné ultérieurementM1 S2*8 inscrit es maximum* |
| **Théorie politique de la culture**(Giuseppina SAPIO)(attention aux inscriptions pédagogiques, ce cours apparaît sous le titre « Théories du politique ») | Le cours propose d’ouvrir un espace de réflexion sur la manière dont la culture est traversée et façonnée par de profonds rapports de pouvoir qui orientent à la fois le processus de « codage » et de « décodage » des productions culturelles. À partir de concepts hétérogènes (« culture populaire », « hégémonie » et « front culturel », « politique de l’identité », etc.) et à travers des renvois réguliers à l’actualité médiatique, nous explorerons les différents paradigmes critiques qui ont traversé et nourri les *Cultural Studies* (matérialisme historique, constructivisme, structuralisme ou poststructuralisme), avec une attention particulière à leur « traduction » en France.M1 S2*8 inscrit es maximum* |